

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATIÑTI 18. — N° 19.

TE VEA NO TARITI.

Mahana manu 8 me 1869.



Prix de l'abonnement (payable à l'avance):

Un an.....	18 fr.
Six mois.....	10 fr.
Trois mois.....	5 fr.

Un numéro: 20 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **annonces**, s'adresser

au BUREAU DE LA POSTE,

Imprimerie du Gouvernement.

Prix des **annonces** (au comptant):

Les 25 premières lignes 30 fr. la ligne.

Au-dessus de 25 lignes 25 fr. la ligne.

Les annonces renouvelées et payent la moitié de pris de la première insertion.

SOMMAIRE.

DISCOURS DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté établissant le secrétariat général et concernant dans ses attributions l'administration civile des Etats du Protectorat (2^e publication). — Arrêté administratif. — Arrêté de la haute-cour tahitienne.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Faits divers. — L'horreur hostile. — Nouveaux du port. — Souscription pour la construction d'un nouveau temple protestant. — Annonces.



DISCOURS

PRONONCÉ

PAR SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

À L'OUVERTURE DE LA SESSION LEGISLATIVE

le 18 Janvier 1869

* MESSIEURS LES SÉNATEURS,
* MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Le discours que je vous adresse tous les ans à l'ouverture de la session est l'expression sincère de la pensée qui dirige ma conduite. Exposer franchement à la nation devant les grands Corps de l'Etat la marche du Gouvernement, c'est le devoir du chef responsable d'un pays libre.

La tâche que nous avons entreprise euseable est ardue. Ce n'est pas, en effet, sans difficulté qu'on fonde, sur un sol remous par tant de révoltes, un Gouvernement assez pénétré des besoins de son épouse pour adopter tous les biensfais de la liberté assez fort pour en supporter même les excès.

Les deux lois votées dans notre dernière session, qui avaient pour but de développer le principe de la libre discussion, ont produit deux effets opposés qu'il est utile de constater : d'un côté, la presse et les réunions publiques ont créé dans un certain milieu une agitation facette, qui fait repartir des idées et des passions qu'on croisait éteintes ; mais, d'un autre côté, la nation, insensible aux excitations les plus violentes, computant sur son fermé pour maintenir l'ordre, n'a pas senti s'ébranler sa foi dans l'avenir.

Remarquable coïncidence ! Plus des esprits aventuriers et subversifs cherchent à troubler la tranquillité publique, plus le calme devient profond. Les transactions commerciales renaissent une féconde activité, les revenus publics augmentent considérablement, les intérêts se rassurent, et la plupart des élections partielles viennent donner un nouvel appui à mon Gouvernement.

Le loi militaire et les subsides accordés par votre patriotisme ont contribué à affermir la confiance du pays, et, dans le juste sentiment de sa fierté, il a éprouvé une réelle satisfaction le jour où il a su qu'il était en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Les armées de terre et de mer, fortement constituées, sont sur le pied de paix ; l'effectif maintenu sous les drapés n'excède pas celui des régiments antérieurs, mais notre effectif perfectionné, nos arsenaux et nos magasins remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état, donnent à notre puissance un développement indispensable.

Le but constant de mes efforts est atteint : les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde. Dans cette situation, nous pouvons proclamer hautement notre désir de maintenir la paix ; il n'y a point de faiblesse à le dire, lorsqu'on est prêt pour la défense de l'honneur et de l'indépendance du pays.

Nos relations avec les puissances étrangères sont des plus amicales. La révolution qui a éclaté de l'autre côté des Pyrénées n'a pas altéré nos bons rapports avec l'Espagne, et la Conférence qui vient d'avoir lieu pour essouffler en Orient un conflit imminent est un grand acte dont nous devons apprécier l'importance. Elle touche à son terme, et tous les plénipotentiaires sont tombés d'accord sur les principes propres à amener un rapprochement entre la Grèce et la Turquie.

Si donc, comme j'en ai le ferme espoir, rien ne vient troubler l'harmonie générale, il nous sera donné de réaliser bien des améliorations pratiques, et nous chercherons à résoudre toutes les questions pratiques soulevées par l'enquête agricole.

Les travaux publics sont convenablement dotés, les chemins vicinaux se construisent, l'enseignement a tous les degrés continué à recevoir d'heureux développements, et nous pourrons bientôt, grâce à l'accroissement périodique des revenus, porter toute notre sollicitude sur la diminution des charges publiques.

Le moment approche où, pour la troisième fois depuis l'établissement de l'Empire, le Corps législatif se renouvelera par l'élection, et chose inconnue jusqu'ici, chaque fois il aura atteint

la limite légale de son mandat.

Cette régularité des législatures est due à l'accord qui a toujours existé entre nous et à la confiance que m'inspire l'exercice

vernante dans leur foi comme dans leurs affections, et, si de nobles passions sont capables de les soulever, le sophisme et la calomnie agitent à peine la surface.

Soutenu par votre approbation et votre concours, je suis bien résolu à persévérer dans la voie que je me suis tracée, c'est-à-dire à accepter tous les progrès vérifiables, mais aussi à maintenir hors de toute discussion les bases fondamentales de la Constitution, que le vote national a mises à l'abri de tout attaque.

Où reconnaît la bonté de l'arbre aux fruits qu'il porte, a dit l'Évangile ; eh bien ! si l'on fait un retour vers le passé, quel est le régime qui a donné à la France dix-sept années de tranquillité et de prospérité toujours croissantes ? Certes, tout gouvernement est sujet à erreurs, et la fortune ne sourit pas à toutes les entreprises ; mais ce qui fait ma force, c'est que la nation ignore pas que, depuis vingt ans, je n'ai pas eu une seule pensée, je n'ai pas fait un seul acte qui n'ait été pour mobile les intérêts et la grandeur de France. Elle n'ignore pas non plus que j'ai été le premier à vouloir un contrôle rigoureux de la gestion des affaires, que j'ai assigné à cet effet les attributions des assemblées délibérantes, persuadé que le véritable appui d'un gouvernement est dans l'indépendance et le patriotisme des grands corps de l'Etat.

Cette session va ajouter de nouveaux services à ceux que vous avez déjà rendus au pays.

Bientôt la nation, convaincue dans ses combes, sanctionnera la politique que nous avons suivie ; elle proclamera une fois de plus, par ses choix, qu'elle ne veut pas de révoltes, mais qu'elle a veut assurer les destesses de la France sur l'intime alliance du pouvoir et de la liberte.

PARTIE OFFICIELLE

par publication.— V. Article 8.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire-Imperial aux îles de la Société,

Considérant que, comme représentant de S. M. le Empereur auprès de S. M. la Reine Pomare, il est de notre devoir, pour entrer dans les vues du Gouvernement protecteur, de favoriser toute mesure libérale et progressive ayant pour but l'augmentation de la prospérité du pays ;

Considérant que, pour donner le plus grand développement au pays, et pour satisfaire dans la plus large mesure les intérêts des populations et des étrangers qui, à divers titres, sont venus s'établir dans le royaume tahitien, de séparer l'administration

de l'Etat de la ville de Tomau, te Tomau te manu fenua farau i Oceanis, te Avauha o te Empera i te manu fenua To-tuatei,

I te manau ras e, no te i riro ras i te Pomare i T. H. te Empera i pihai i T. H. te Ari va-hina ra i te Pomare, te riro noi ei vali-ihi u'i, te hispao i te iepua bin i te Hau i tamari mai, te tauhou atu i te manu ravae tiama 'ton te hispao hiso no te tere ras iu i tua, te oia-pou 'nae hei ei harahi, rni i te fauhis i te ruperupae raa o te heu i tua ;

I te manau ras e, no te i riro ras i te Pomare i T. H. te Empera i pihai i T. H. te Ari va-hina ra i te Pomare, te riro noi ei vali-ihi u'i, te hispao i te iepua bin i te Hau i tamari mai, te tauhou atu i te manu ravae i fauhis iu i to te fenua iho i te manu papai 'nae hotu te laucra mai e nioho i roto i

ans l'assemblée dans le **Messager de Tahiti**, lesquelles sont déversées par l'expatriation au-delà des mers, l'apport et ne connaissent pas de contrainte à la fin.

PARTIE NON OFFICIELLE

FAITS DIVERS

On écrit de Calcutta, le 23 novembre : Le gouvernement de l'Inde a très généralement sanctionné une allocation annuelle de 2,400 liv. st. pour le cataloguement de manuscrits sacrés dans l'Inde, sous la direction des plus compétents éditeurs de Benoyl, de Madras et du Bengale. Les catalogues devront être soumis à des savants en Europe pour qu'ils aient à donner leur avis sur les manuscrits qui devront être achetés ou transcrits. Tous les savants d'Europe et de l'Inde sont invités à envoyer des listes de *désiderata* au gouvernement de l'Inde, les premiers par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat. Des savants compétents seront envoyés chaque année en tournée dans l'Inde pour examiner les manuscrits et en chercher de nouveaux. Ce que ce fut fait jusqu'à présent, je ne sais. Le Dr Spengler, par exemple, a réuni des copies copie des manuscrits arabis, etc., la collection est actuellement à Berlin. Le Dr Heng, également fait une collection à Benoyl. On arrache ainsi à l'oubli et l'on prédit à la lumière les restes de la littérature sacrée, qui se perdent rapidement, par suite de la classe que leur fait pour les détruire une compagnie célèbre, qui voit en eux un péril pour ses dogmes et leurs tomtoignages.

— Les journaux anglais signalent deux morts occasionnées par le chloroforme.

Une a eu lieu à Newdigate, petit village près de Horsham. Le recteur de la paroisse, le révérend Arthur Sageot, émit sujet à des attaques nerveuses, qui lui avaient fait prescrire l'usage du chloroforme.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, il se leva et, se plaignant de vives douleurs dans les entrailles qui le tenaient éveillé, demanda à être conduint près du feu. On le fit. Il fut à ce point si fébrile qu'il fut pris du chloroforme pour l'ordurer. Mais il fut alors évidemment épuisé. Ses forces ne suffisent point qu'il assiste lui sa position, mais que simplement il l'avait aspiré trop longtemps ou en trop grande quantité. Cependant elle fut partie un domestique avec une tasse pour le maïs.

Celui-ci denatura fort loin. Avant que la réponse ne fut arrivée, le recteur se mit à s'asseoir et immobile à être croqué dans sa chambre à coucher. Aussitôt qu'il fut placé sur son lit, il s'en dormit.

Le médecin ne vit point, et envoya un message pour le domestique. Le domestique essaya de faire prendre à son maître quelque chose, mais quand celui-ci arriva, le recteur était mort.

L'autopsie du cadavre a constaté dans les intestins la présence d'une grande quantité de chloroforme. Le recteur n'avait aucune raison pour attenter à ses jours. On suppose que se trouvant sous l'influence du chloroforme qu'il avait probablement pris par inhalation, il aura confondu sa potion avec de l'eau.

La seconde mort a eu lieu pendant une opération chez un dentiste. Une dame, âgée de trente-deux ans, avait demandé à être endormie. Le dentiste y consentit et fit venir un médecin pour appliquer le chloroforme. Ses dents furent arrachées sans que la dame eut conscience le moins du monde de l'opération qui se pratiquait dans sa bouche. Mais au moment où le dentiste s'appretait à arracher la septième, elle s'éveilla.

Une seconde mort de chloroforme fut donnée, et le dentiste réussit à se sauver. Il enleva encore trois dents; mais tout à coup le trait de la dame se décomposa comme ceux d'une femme qui s'évanouit. On employa les moyens ordinaires : eau fraîche, respiration artificielle, galvanisme. Ils n'eurent aucun résultat, la dame était morte.

— M. Burnham, chargé par contrat de faire descendre jusqu'à Wyoming (Wisconsin), long de la rivière Laramie, les pieux de bois nécessaires à la construction des traverses du chemin de fer du Pacifique, a fait commencer en divers endroits des travaux d'excavation destinés à augmenter la profondeur de la rivière et par suite la rapidité du courant.

Dans plusieurs endroits, les ouvriers employés à ces constructions ne furent, par peu étonnante de trouver chaque matin les travaux beaucoup plus avancés qu'ils ne les avaient laissés la veille en soi. Le mystère fut bientôt expliqué : tous les soirs, après le départ des ouvriers, des bandes de castors les renrenaient et travaillant sans délasser pendant la nuit entière.

Leur ouvrage est pour le moins aussi bien fait qu'celui des hommes ; et l'entrepreneur Burnham ne se tient pas de joie, car ces intelligents maçons lui ont fait faire une dépense de plusieurs milliers de dollars. Mais ce sont les ouvriers qui ne sont pas contents ; depuis la collaboration des castors, il a fallu en renvoyer plus de la moitié. On ne se préoccupe plus des brèches qui peuvent survenir aux digues, car il n'en est pas plus résulté une que des centaines de castors se mettent à la réparer activement.

Les habitants du pays, émerveillés, se demandent quel si grand intérêt la famille des castors peut avoir au prompt achèvement du chemin de fer du Pacifique. Malgré toute leur intelligence, ces petits animaux ne se doutent guère du prix dont on payera leur exploitation. Ils ne prévoient pas les marchands de peaux de castor !

— Un acte de sommabonnement assez curieux est rapporté par l'*Echo du Nord*. — Une jeune fille des environs d'Orchies, Sophie M., appartenant à une famille de braves et honnêtes cultivateurs, se lève chaque nuit à la même heure, allume le feu, fait du café, dispose la table comme pour un repas, en oubliant ni cuillers, ni couverts, ni fourchettes, et, lorsque son service est achevé, elle va se coucher.

Environs une heure après, elle se lève de nouveau, débarrasse la table et met tout en place. Elle prend alors un balai, nettoie tout le rez-de-chaussée de la maison et époussette les meubles.

Elle se remet dans son lit vers quatre heures et dort jusqu'à six, heure à laquelle se lèvent ses parents.

Cela dure depuis environ quinze jours.

La première fois, elle partit fort étourdie lorsqu'on lui fit ce qui s'était passé, et crut qu'on se moquait d'elle.

C'est à ce moment-là, c'est que Sophie M., qui reste chez elle, ne fait pas le ménage ordinairement.

On remarque aussi qu'elle ne dispense la table que pour trois personnes, tandis qu'elle a trois sœurs et deux frères, auxquels il faut ajouter son père et sa mère.

— Dans une lettre adressée au *Times*, M. Murchison, président de la Société de géologie de Londres, donne un extrait d'une lettre de Livingston qui, datée de décembre 1857, est récemment parue dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Livingston annonce qu'il a été forced de débarquer trois mois plus tôt que prévu de Terre arable, dont il n'a eu du reste qu'à se lancer ; il ne pouvait se diriger sur Ujji à cause d'une guerre qui dévorait les contrôles qu'il avait à traverser. Il résulte encore de cette lettre que Livingston a pendant dix mois exploré les rives méridionales du lac de Tanganika.

Le gouvernement anglais est sur le point de faire lever par des officiers du régiment une carte de la presqu'île sinanique, qui doit faciliter la localisation de la question de savoir où est le véritable mont Sinai de la Bible, quelques-unes ont été les pérégrinations des Juifs dans le désert, etc., en même temps on prendra des copies exactes de certaines inscriptions hébraïques, phéniciennes, grecques, etc.

— Il y a maintenant 516,572 cimaises ou arbres à quinquina qui croissent à Darjeeling, dans l'Inde. Le plus haut point où ils sont plantés est à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

L'HOMME FOSSILE.

— Nous avons à annoncer un fait des plus curieux pour la science. Il s'agit de la découverte d'ossements humains en pleine fossilisation dans le diluvium quaternaire. Cette découverte, qui paraît dovoir résoudre une des questions scientifiques les plus importantes et les plus débattues, est due à un tout jeune homme, presque un enfant : M. C.-E. Bertrand, élève au collège Chapalt.

Le jeune Bertrand, qui une vocation toute particulière a conduit depuis plusieurs années déjà dans la voie des études et des recherches de ce genre, consacre ses jours de congé à des excursions qui lui fournissent tout au moins d'utiles observations. C'est dans une de ces promenades, le 18 avril 1868, qu'il fit, en compagnie d'un de ses camarades, l'intéressante trouvaille dont nous nous occupons.

— Les deux amis explorèrent en ce moment une sablière située boulevard Saint-Pol, à Clichy, et appartenant à MM. Rochefort et Tellier.

Les débris humains dont il s'agit étaient enfouis dans le sol à la profondeur de 5'43, à 1'15 dans le diluvium quaternaire, et à 1'16 environ au-dessus du niveau actuel de la Seine. Ces ossements avaient été recouverts par des couches d'humus, de sable noir, de sable jaune ou *Loess*, et de diluvium quaternaire. Le los est d'aspect jaunâtre quand il est humide, grisâtre quand il est sec. Il y a un banc de sable, séparé des uns des autres par quatre couches d'argile dont l'épaisseur varie de 0'07 à 0'12, en sorte que l'épaisseur totale du los est de 2'58. Le sable jaune recouvre le diluvium proprement dit, et est lui-même recouvert par le sable rouge.

À l'examen du terrain, on peut reconnaître qu'il n'a pas subi de remaniement depuis la formation du diluvium quaternaire, ou tout au moins depuis les dépôts du sable jaune. Aucune communication n'existe entre deux couches successives, et par suite aucune communication entre le diluvium quaternaire et le terre rouge ou l'humiens.

Les seules difficultés de matière colorante rendent remarquable entre le sable rouge et le los une grande similitude dans le deuxième, contre d'après les faits, la composition même du los permet d'apprécier la couleur extrême avec laquelle ce dépôt s'est formé. De l'absence de communication avec les couches supérieures et la présence, dans le même gisement, d'ossements se rapportant aux genres éléphant, rhinocéros, hippopotame, cerf, cheval, boeuf on peut conclure sans restriction que les ossements d'animaux et les ossements humains y ont été déposés en même temps, et par suite ou peut affirmer que l'homme est contemporain de la période quaternaire.

C'est sur tout qu'est le grand intérêt de cette découverte.

Les hommes les plus compétents en parcellaire matière, notamment M. L. Larriet, Belgrand, A. Potier, Ed. Collomb, ont visité le terrain. Tous ont affirmé qu'aucun remaniement n'avait eu lieu et que le gisement était bien quaternaire. M. Larriet prie à recouvrir que ces ossements sont complètement fossilisés, et il a déclaré que de tous les débris humains qui lui ont été呈现, se sont à coup sûr ceux qui portent les traces de la plus haute antiquité.

Quant à leurs caractères ostéologiques, ils viennent tous confirmés les preuves tirées du gisement même. L'épaisseur du crâne en sonnet des sinus frontaux est de 0'11, et l'épaisseur de la partie postérieure des crânes est de 0'14. La forme générale est coniforme, ce qui renvoie ce crâne dans la famille des dolichocephales. Il a l'appréhension des crânes d'éthiopiques. Le front est étroit, petit et haut, parietal, très développé, sont au sommet de la tête. Ce dernier caractère, la position reculée du trou occipital, l'horizontalité du conduit auditif, la disposition des crêtes céphaliques les plus anciennes. Enfin si la forme du los rapproche l'individu découvert par M. Bertrand des races dont les spécimens ont été trouvés dans les cavernes du Périgord par M. L. Larriet, les caractères craniologiques que nous venons d'indiquer et la taille bien moins élevée de cet individu désignent des espèces bien différentes.

En examinant l'occipital et les sutures du crâne, qui sont très simples, M. Prauner-Bey a pu pouvoir établir que ces restes étaient ceux d'une femme adulte, mais jeune encore.

La reproduction de ces ossements, si intéressante au point de vue scientifique, formera l'une des planches de l'ouvrage de M. l'inspecteur général Belgrand que la ville de Paris va bientôt faire paraître sous ce titre : *Le Seion aux âges antédiluvien*, et qui constitueront, pour ainsi dire, le chapitre préliminaire de l'*Histoire générale de Paris*.

On voit que la découverte due au jeune Bertrand est d'une haute importance. Ajoutons que l'antiquité de ce crâne et l'origine de l'individu vers la sablière où gisaient ces précieux débris, est grâce à des études préparées et à des connaissances spéciales laborieusement acquises qu'il a pu en reconnaître toute la valeur. Honneur donc à ce collégien studieux qui débute comme bien des savants voudraient finir !

(*Moniteur.*)

MOUVEMENTS DU PORT-DE-PAPEETE

Du vendredi 30 avril au jeudi 6 mai inclus.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.	
1 mat. Gérol. <i>Sainte Rosalie Coquette</i> , de 30-ton., cap. Arashu, ven. de Raiatea en 2 jours; 4 passagers.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Télégra. de l'ion.</i> , pat. Tchapek, ven. des Tuamotu en 10 jours.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Torhue</i> , de 18 ton., pat. Taa, ven. de Moorea en 1 jour.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Annie Lourde</i> , de 47 ton., cap. McMillan; ven. d'Anaa en 2 jours; 2 passagers.	
15 mai. Gérol. du Protect. <i>Raiatea</i> , de 48-ton., cap. Webster, ven. de Tahiti en 8 jours; 4 passagers.	
3 mai. Gérol. du Protect. <i>Hope</i> , de 25-ton., cap. Héberer, ven. d'Aitutakeno en 2 jours.	
CÔTÉ LOCAL SORTIE.	
3 mai. Côte local <i>Busu</i> , pat. Leguen, all. à Aitutakeno.	

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

1 mat. Trois-mâts barque anglais <i>Harmon</i> , de 350 ton., cap. Bissin, all. à Sydney; 7 passagers.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Entreprise</i> , de 18 ton., cap. Téloia, all. à Raiatea; 2 passagers.	
1 mat. Côte local <i>Raiatea Coquette</i> , de 20 ton., pat. Arashu, all. à Raiatea; 2 passagers.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Hope</i> , de 28 ton., cap. Brithers, all. à Aitutakeno.	
1 mat. Gérol. du Protect. <i>Kerei</i> , de 11 ton., cap. Saice, all. aux îles sous le vent.	
6 mai. Brig.-gœuf américain <i>Titan</i> , fra., de 125 ton., cap. Higgins, all. à Papeete.	

BÂTIMENTS SUR BAIE.

RE CONDUITE.

12 mars. Transport à voiles *Chêverz*, commandé par M. Gardeselle-Preyte, Bientôt de vitesse.

3 avril. Transport à voiles *Eurydice*, commandé par M. Parayon, Bientôt de vitesse.

RE COMMERCE.

8 décembre 1868. Trois-mâts-barque du Prot. *Normax*, de 100 ton., capitaine Schneider.

29 mars 1869. Gérol. du Protect. *Afia*, de 14 ton., cap. Ruitours.

30 mars 1869. Gérol. du Protect. *Entreprise*, de 18 ton., cap. McGrath.

30 avril. Gérol. du Protect. *Hope*, de 28 ton., cap. Brithers.

4 mai. Côte local *Torhue*, de 18 ton., pat. Taa.

3 mai. Gérol. du Protect. *Annie Lourde*, de 47 ton., cap. McMillan.

3 mai. Gérol. du Protect. *Hope*, de 25-ton., cap. Brithers.

3 mai. Gérol. du Protect. *Raiatea*, de 48-ton., cap. Webster.

Aujourd'hui sauvé le 5 mai 1869,

A L'ÉCOLE PROTESTANTE FRANÇAISE, RUE PERROTTE.

DISSOLVING VIEWS

CL

As bêtises de la restauration de nos pauvres temps précurseurs.

Ou communiquera à 7 h. 1/4.

Prix des places : Premières, 1 fr.; — Secondes, 1 fr. 50 c.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

DE PAR L'EMPEREUR, LA LOI ET JUSTICE.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra : Qu'en vertu d'un jugement du tribunal de commerce du port du Protecteur, un date du 29 avril 1869, enregistré, rendu à la requête de MM. Willcox, Schaff et C°, négociants à Papeete, agents de la maison Grie, Sumner et C° de Melbourne (Australie), il sera procédé, le lundi 15 mai, à une heure de relève, à l'aréau de Fareutea, aux encônes publiques, par le ministère de Pierre Baudin, commissaire-président, à la vente de deux centsoixante-quinze vases des îles Malouines par le trois-mâts-barque *Stern*; ainsi que du magasin qui sert à l'abri. L'adite vente aura lieu au comptant, pour le compte des ayants-droits, et les lots volontaires ne seront pas moins de 1,000 kilogrammes.

Les droits de l'administration réservés.

134-mai-2 Le greffier, VICTOR DU QOND.

AVIS.

Charles Jenkins, employé sur la plantation d'Aitutakeno, informe le public qu'il ne pourra assumer des dettes contractées par la femme indigène Natahi, son épouse.

140-mai-1

IMPORTANT NOTICE.

M. Hoare, photographe, a déposé à l'attention du public qu'il l'intendait de quitter la colonie par la première occasion, et il a donc devisé réduire les prix :

SAVOIR :

Portrait en cabinet, chaque... 5 fr.
Portrait en verre, d'..... 3
Cartes de visite, 1/2 dinosaire... 15

Prix ordinaires pour les enfants.

Fayageux à rendre : 5 fr.
3 pnt. 5 fr.
147-mai-2 C. B. HOARE.

**Cabinet portraits, each... 1 doll.
Glass pictures, d'..... 60 c.
Cartes de visite, 1/2 dinosaire... 3 doll.**

Usual prices for children.

M. DROLLET ACHEVE LES FLACONS VIDÉS A FRUITS, es verre blanc, un franc pièce.

D'abord de gelée de goyaves de la manufacture S. Drollet, chez DEXTER'S, rue de la Petite Pologne. Gross et détail.

Wholesale and retail.

28-mai-1

SOUSCRIPTION
POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TEMPLE
A PAPEETEAauau ran moni no te Faatia tua tae hoe fare
pure ran apl pororotani i Papeete.

Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées de remettre leurs dons à M. Kelly, négociant ou à M. Ager, pasteur.

M. Brandt.	500 f	Report.	2,800 f
M ^r Brander.	500	G. Peacock.	4
C. S.	50	H. Benck.	10
Bere.	50	L'a am.	5
James Chapman.	25	W. Johnson.	10
William Dexter.	25	A. H. Cape.	5
Genje Mortie.	50	Manson.	10
Alfred Saville.	50	Prole.	25
M. Ager.	50	N.	20
M ^r Ager.	50	Mrs. Williams.	25
S. Drollet.	25	H. O. Ward.	25
George Newburg.	5	B. Barff.	25
S. Drollet.	10	Dupond.	5
A. M. Poroi.	10	M. Georzel.	20
A. Guignard.	10	M. Charles Georzel.	5
F. A. Perkins.	100	Mrs. Zor Georzel.	5
M. A. G. G.	10	M. Eugenie Georzel.	5
Garet.	10	M. Laplagne, marchand des logis de gendarmerie.	5
H. Meuel.	25	Signor (Charles).	5
D. H. Wheeler.	50	Faite Féviqu.	5
W. B. Morris.	50	Un autre.	5
John Ross.	25	Vander.	15
J. W. Norrie.	10	Surleau.	5
G. W. Cooper.	25	A. J. Darling.	25
Tanner, Chapman et C°.	20,000	Tanii.	5
clous nécessaires.	650	M. Vincent.	10
Tissoud.	25	M. P. Salmon.	50
G. H. Boyd.	15	Miss Salmon.	25
Ducoudray.	5	Miss Salmon.	10
Madame Nicot.	50	Miss Salmon.	10
Ch. Ohone, charpentier.	2	Arii Manihini Salmon.	5
jours de travail.	25	Maru Salmon.	5
Stretter, dr.	25	Maru Salmon.	10
Osheen.	15	Levi Salmon.	5
Alfred Caning.	25	Tauari Pomaro a Tu.	25
Un autre (travail et argent).	120	Teauari Salim.	100
Ramondine.	25	Salim.	5
Mr. Baudin.	5	Tarao Gifford.	25
N. Baudin.	5	Harriet Gifford.	5
Mr. Baudin.	5	James Gifford.	25
Edgar Stringer.	10	Tevane Gifford.	5
Charles Stringer.	20	M. Williams.	25
M. Shad.	20	A. Gibson.	100
J. L. Ager.	15	Un autre catholique.	112
J. Mourea.	15		
A reporter.		TOTAL.	3,937 f

VENTE OU LOCATION DE TERRES.—HOA RAA E TE TARAHU RAA FENUA

L'indigène Teohiro a Papeete, domicilié à Aitutakeno, est dans l'intention de vendre à M. Brandt la terre Faite, située dans le district de Tarau et à Tarau a Pomaro.

Elle est dans le district de Papara et non inscrite.

Le 14 mai 1869.

ENREGISTREMENT DE TERRES.—TOMITE RAA FENUA.

L'indigène Taneopake a Tapiti, domicilié à Papeete, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Aitutakeno, située dans le district de Tarau et enregistrée au nom de son père à Tarau a Pomaro, le 1^{er} octobre 1868.

Le 14 mai 1869.

L'indigène Taneopake a Popa-ura, domicilié à Papeete, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Taauera, située dans le district de Pape et enregistrée au nom de son père à Tapiti, le 1^{er} octobre 1868.

Le 14 mai 1869.

L'indigène Maro a Pauka, domicilié à Aitutakeno, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les terres Pauka, Teapa 2, fore, Araitefa, Valihau et Hinali, situées dans le district de Pape et enregistrées sous les n° 136, 183, 196, 212, 246, 253 et 332, au nom de son père Teapa a Huma, décédé.

Le 14 mai 1869.

L'indigène Maluiti Mou a Manua, domicilié à Papeete, est dans l'intention de faire inscrire au nom de ses fils Paearai Maluiti Mou a Mou les terres Mouaura 1 et 2, Reohi, Valihau, Balaureno, Terusarua, Valihau, Teavaite, Tavuitima, Tafauim, Teavaite, Tafauim, situées dans le district de Pape et enregistrées sous les n° 456, 457, 461, 463, 464, 698, 625, 632, 633, 648 et 658, à 331 et 332, à 100 et 101, à 102 et 103, à 104 et 105, à 106 et 107, à 108 et 109, à 109 et 110, à 111 et 112, à 113 et 114, à 115 et 116, à 117 et 118, à 119 et 120, à 121 et 122, à 123 et 124, à 125 et 126, à 127 et 128, à 129 et 130, à 131 et 132, à 133 et 134, à 135 et 136, à 137 et 138, à 139 et 140, à 141 et 142, à 143 et 144, à 145 et 146, à 147 et 148, à 149 et 150, à 151 et 152, à 153 et 154, à 155 et 156, à 157 et 158, à 159 et 160, à 161 et 162, à 163 et 164, à 165 et 166, à 167 et 168, à 169 et 170, à 171 et 172, à 173 et 174, à 175 et 176, à 177 et 178, à 179 et 180, à 181 et 182, à 183 et 184, à 185 et 186, à 187 et 188, à 189 et 190, à 191 et 192, à 193 et 194, à 195 et 196, à 197 et 198, à 199 et 200, à 201 et 202, à 203 et 204, à 205 et 206, à 207 et 208, à 209 et 210, à 211 et 212, à 213 et 214, à 215 et 216, à 217 et 218, à 219 et 220, à 221 et 222, à 223 et 224, à 225 et 226, à 227 et 228, à 229 et 230, à 231 et 232, à 233 et 234, à 235 et 236, à 237 et 238, à 239 et 240, à 241 et 242, à 243 et 244, à 245 et 246, à 247 et 248, à 249 et 250, à 251 et 252, à 253 et 254, à 255 et 256, à 257 et 258, à 259 et 260, à 261 et 262, à 263 et 264, à 265 et 266, à 267 et 268, à 269 et 270, à 271 et 272, à 273 et 274, à 275 et 276, à 277 et 278, à 279 et 280, à 281 et 282, à 283 et 284, à 285 et 286, à 287 et 288, à 289 et 290, à 291 et 292, à 293 et 294, à 295 et 296, à 297 et 298, à 299 et 300, à 301 et 302, à 303 et 304, à 305 et 306, à 307 et 308, à 309 et 310, à 311 et 312, à 313 et 314, à 315 et 316, à 317 et 318, à 319 et 320, à 321 et 322, à 323 et 324, à 325 et 326, à 327 et 328, à 329 et 330, à 331 et 332, à 333 et 334, à 335 et 336, à 337 et 338, à 339 et 340, à 341 et 342, à 343 et 344, à 345 et 346, à 347 et 348, à 349 et 350, à 351 et 352, à 353 et 354, à 355 et 356, à 357 et 358, à 359 et 360, à 361 et 362, à 363 et 364, à 365 et 366, à 367 et 368, à 369 et 370, à 371 et 372, à 373 et 374, à 375 et 376, à 377 et 378, à 379 et 380, à 381 et 382, à 383 et 384, à 385 et 386, à 387 et 388, à 389 et 390, à 391 et 392, à 393 et 394, à 395 et 396, à 397 et 398, à 399 et 400, à 401 et 402, à 403 et 404, à 405 et 406, à 407 et 408, à 409 et 410, à 411 et 412, à 413 et 414, à 415 et 416, à 417 et 418, à 419 et 420, à 421 et 422, à 423 et 424, à 425 et 426, à 427 et 428, à 429 et 430, à 431 et 432, à 433 et 434, à 435 et 436, à 437 et 438, à 439 et 440, à 441 et 442, à 443 et 444, à 445 et 446, à 447 et 448, à 449 et 450, à 451 et 452, à 453 et 454, à 455 et 456, à 457 et 458, à 459 et 460, à 461 et 462, à 463 et 464, à 465 et 466, à 467 et 468, à 469 et 470, à 471 et 472, à 473 et 474, à 475 et 476, à 477 et 478, à 479 et 480, à 481 et 482, à 483 et 484, à 485 et 486, à 487 et 488, à 489 et 490, à 491 et 492, à 493 et 494, à 495 et 496, à 497 et 498, à 499 et 500, à 501 et 502, à 503 et 504, à 505 et 506, à 507 et 508, à 509 et 510, à 511 et 512, à 513 et 514, à 515 et 516, à 517 et 518, à 519 et 520, à 521 et 522, à 523 et 524, à 525 et 526, à 527 et 528, à 529 et 530, à 531 et 532, à 533 et 534, à 535 et 536, à 537 et 538, à 539 et 540, à 541 et 542, à 543 et 544, à 545 et 546, à 547 et 548, à 549 et 550, à 551 et 552, à 553 et 554, à 555 et 556, à 557 et 558, à 559 et 560, à 561 et 562, à 563 et 564, à 565 et 566, à 567 et 568, à 569 et 570, à 571 et 572, à 573 et 574, à 575 et 576, à 577 et 578, à 579 et 580, à 581 et 582, à 583 et 584, à 585 et 586, à 587 et 588, à 589 et 590, à 591 et 592, à 593 et 594, à 595 et 596, à 597 et 598, à 599 et 600, à 601 et 602, à 603 et 604, à 605 et 606, à 607 et 608, à 609 et 610, à 611 et 612, à 613 et 614, à 615 et 616, à 617 et 618, à 619 et 620, à 621 et 622, à 623 et 624, à 625 et 626, à 627 et 628, à 629 et 630, à 631 et 632, à 633 et 634, à 635 et 636, à 637 et 638, à 639 et 640, à 641 et 642, à 643 et 644, à 645 et 646, à 647 et 648, à 649 et 650, à 651 et 652, à 653 et 654, à 655 et 656, à 657 et 658, à 659 et 660, à 661 et 662, à 663 et 664, à 665 et 666, à 667 et 668, à 669 et 669, à 670 et 671, à 672 et 673, à 674 et 675, à 676 et 677, à 678 et 679, à 680 et 681, à 682 et 683, à 684 et 685, à 686 et 687, à 688 et 689, à 690 et 691, à 692 et 693, à 694 et 695, à 696 et 697, à 698 et 699, à 699 et 700, à 701 et 702, à 703 et 704, à 705 et 706, à 707 et 708, à 709 et 710, à 711 et 712, à 713 et 714, à 715 et 716, à 717 et 718, à 719 et 720, à 721 et 722, à 723 et 724, à 725 et 726, à 727 et 728, à 729 et 730, à 731 et 732, à 733 et 734, à 735 et 736, à 737 et 738, à 739 et 740, à 741 et 742, à 743 et 744, à 745 et 746, à 747 et 748, à 749 et 750, à 751 et 752, à 753 et 754, à 755 et 756, à 757 et 758, à 759 et 760, à 761 et 762, à 763 et 764, à 765 et 766, à 767 et 768, à 769 et 769, à 770 et 771, à 772 et 773, à 774 et 775, à 776 et 777, à 778 et 779, à 779 et 780, à 781 et 782, à 783 et 784, à 785 et 786, à 787 et 788, à 789 et 789, à 790 et 791, à 792 et 793, à 794 et 795, à 796 et 797, à 798 et 799, à 799 et 800, à 801 et 802, à 803 et 804, à 805 et 806, à 807 et 808, à 809 et 809, à 810 et 811, à 812 et 813, à 813 et 814, à 815 et 816, à 817 et 818, à 819 et 820, à 820 et 821, à 822 et 823, à 823 et 824, à 825 et 826, à 827 et 828, à 828 et 829, à 829 et 830, à 830 et 831, à 831 et 832, à 832 et 833, à 833 et 834, à 834 et 835, à 835 et 836, à 836 et 837, à 837 et 838, à 838 et 839, à 839 et 840, à 840 et 841, à 841 et 842, à 842 et 843, à 843 et 844, à 844 et 845, à 845 et 846, à 846 et 847, à 847 et 848, à 848 et 849, à 849 et 850, à 850 et 851, à 851 et 852, à 852 et 853, à 853 et 854, à 854 et 855, à 855 et 856, à 856 et 857, à 857 et 858, à 858 et 859, à 859 et 860, à 860 et 861, à 861 et 862, à 862 et 863, à 863 et 864, à 864 et 865, à 865 et 866, à 866 et 867, à 867 et 868, à 868 et 869, à 869 et 870, à 870 et 871, à 871 et 872, à 872 et 873, à 873 et 874, à 874 et 875, à 875 et 876, à 876 et 877, à 877 et 878, à 878 et 879, à 879 et 880, à 880 et 881, à 881 et 882, à 882 et 883, à 883 et 884, à 884 et 885, à 885 et 886, à 886 et 887, à 887 et 888, à 888 et 889, à 889 et 890, à 890 et 891, à 891 et 892, à 892 et 893, à 893 et 894, à 894 et 895, à 895 et 896, à 896 et 897, à 897 et 898, à 898 et 899, à 899 et 900, à 900 et 901, à 901 et 902, à 902 et 903, à 903 et 904, à 904 et 905, à 905 et 906, à 906 et 907, à 907 et 908, à 908 et 909, à 909 et 910, à 910 et 911, à 911 et 912, à 912 et 913, à 913 et 914, à 914 et 915, à 915 et 916, à 916 et 917, à 917 et 918, à 918 et 919, à 919 et 920, à 920 et 921, à 921 et 922, à 922 et 923, à 923 et 924, à 924 et 925, à 925 et 926, à 926 et 927, à 927 et 928, à 928 et 929, à 929 et 930, à 930 et 931, à 931 et 932, à 932 et 933, à 933 et 934, à 934 et 935, à 935 et 936, à 936 et 937, à 937 et 938, à 938 et 939, à 939 et 940, à 940 et 941, à 941 et 942, à 942 et 943, à 943 et 944, à 944 et 945, à 945 et 946, à 946 et 947, à 947 et 948, à 948 et 949, à 949 et 950, à 950 et 951, à 951 et 952, à 952 et 953, à 953 et 954, à 954 et 955, à 955 et 956, à 956 et 957, à 957 et 958, à 958 et 959, à 959 et 960, à 960 et 961, à 961 et 962, à 962 et 963, à 963 et 964, à 964 et 965, à 965 et 966, à 966 et 967, à 967 et 968, à 968 et 969, à 969 et 970, à 970 et 971, à 971 et 972, à 972 et 973, à 973 et 974, à 974 et 975, à 975 et 976, à 976 et 977, à 977 et 978, à 978 et 979, à 979 et 980, à 980 et 981, à 981 et 982, à 982 et 983, à 983 et 984, à 984 et 985, à 985 et